No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 1

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 12.11.14 | 47e année | No 34

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Le cap et l'équilibre

Les enjeux et défis auxquels sera confrontée la Ville de Neuchâtel en 2015 sont nombreux et importants. Le Conseil communal souhaite y apporter des réponses adéquates dans l'esprit du programme politique 2014-2017 qui se veut ambitieux, mais réaliste et réalisable. Le budget 2015 permet de concrétiser la volonté du Conseil communal et de garder le cap. Ainsi, le budget proposé au Conseil général et qui devra trouver son approbation, est équilibré avec un bénéfice de près de 300'000 francs. Rappelons que les charges, elles, se montent à 260 millions de francs environ. Garder le cap, c'est maintenir un effort important en matière d'investissement. Garder le cap, c'est contenir les charges. Garder le cap, c'est réussir à diminuer notre dette, malgré la baisse de recettes fiscales annoncées. Garder le cap, c'est proposer aux jeunes de la 7e Harmos jusqu'à 20 ans de bénéficier d'un abonnement Onde Verte à moitié prix afin de motiver cette classe d'âge à utiliser les transports publics tout en garantissant, durant une phase test de trois ans, le financement de cette mesure. Garder le cap, c'est mettre en place un nouveau dispositif sécuritaire qui se veut proche des habitantes et habitants de la ville. En somme, garder le cap et l'équilibre !

Fabio Bongiovanni
Directeur des Finances, des Ressources humaines et de l'Action sociale

Le Conseil communal veut inciter les jeunes à prendre les transports publics.

Onde Verte junior à demi-tarif

Sous réserve de l'aval du Conseil général, les jeunes de la 7e Harmos jusqu'à l'âge de 20 ans pourront obtenir dès la prochaine rentrée scolaire un abonnement Onde Verte junior pour deux zones à moitié prix. C'est l'action phare de l'année 2015, dévoilée mardi par le Conseil communal dans le cadre de la présentation du budget (voir en page 3).

Dans son programme de législature, le Conseil communal avait annoncé six actions-phare, dont l'instauration d'un abonnement mobilité pour les jeunes. Après avoir étudié plusieurs scénarios à la lumière de leur efficacité, de leur coût et de leur faisabilité, c'est la solution d'une réduction de moitié à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte junior pour deux zones qui a été retenue. Une subvention d'un même montant – soit 230 francs au tarif actuel – sera accordée aux jeunes qui préféreraient un abonnement plus étendu ou un abonnement général.

Soutien aux familles

«La mesure vise non seulement à promouvoir l'utilisation des transports publics auprès des jeunes, mais également à apporter un soutien concret aux familles», souligne la présidente de la Ville Christine Gaillard, directrice de la mobilité. Incités à acheter un abonnement, les jeunes gagneront par ailleurs en indépendance pour se rendre à leurs activités de loisirs et le nombre de «trajets-taxi» par les parents diminuera d'autant, ce qui contribuera à améliorer l'accès et la qualité de vie en ville.

Si le Conseil général donne son feu vert, cette action sera mise en place à l'été 2015, pour une période test de trois ans. Les coûts à charge de la Ville dépendront bien évidemment du succès rencontré. «Notre ambition est de doubler le pourcentage de jeunes au bénéfice d'un abonnement Onde Verte junior, la faisant passer de 40% à 80%», souligne Christine Gaillard. Cela représenterait quelque 650'000 francs par an, financés par le fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la ville. «Nous entendons donner une impulsion forte à la mobilité durable», conclut Christine Gaillard. (ab)

Le Conseil communal a dévoilé mardi un budget à la fois ambitieux et équilibré pour 2015.

Les corps sont le miroir des sentiments amoureux dans «Verknallt !», à l'affiche d'Hiver de danses.

Le Théâtre du Pommier accueille samedi de jeunes chanteurs et musiciens, dont «Garden Portal».

Publicité

Celtic
Legends
Dance Music Song
JEUDI 05 FÉVRIER 2015 - 20H00
TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL
BILLETTERIE:
032 717 79 07
théâtre du passage

Nous avons déménagé!
Venez découvrir nos nouveaux locaux ainsi que la star de l'imprimerie, la Komori Lithrone G40.
Cette presse dotée de la technologie H-UV (séchage ultra rapide) est unique dans le canton!
Où nous trouver:
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 725 12 96
Fax +41 (0)32 724 19 37
www.messeiller.ch
imprimerie
messeiller sa

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 3

Dans ce numéro

Jeunes talents

Le Collectif 440 Hz propose un double concert contrasté entre l'univers minimaliste de «Colour of Rice» et celui, plein d'intériorité, de Nicolas Bamberger.

Page 5

Proximité

Le Conseil général a plébiscité lundi le nouveau dispositif sécuritaire de la Ville, qui fait suite au transfert de la police communale à celle du canton. Les élus ont également voté une résolution invitant la population dire non à l'initiative ECOPOP le 30 novembre prochain.

Page 8

Transfert du 144

Dès la mi-janvier, les appels au 144 seront transférés à Lausanne, au sein de la Fondation urgence santé du canton de Vaud. En parallèle, les gardes médicales ont été réorganisées. Le point sur cette réforme majeure du système de santé.

Page 9

Jeunes et écrans

Alors que les écrans envahissent les préaux et la vie des ados, une journée cantonale de prévention s'est tenue la semaine dernière. Rencontre avec l'un des intervenants, Sébastien Gendre, responsable du Département Prévention et Formation au sein de l'ONG Action Innocence à Genève.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 19 novembre 2014.

Le budget 2015 table sur un excédent de revenus de 298'800 francs

Le Conseil communal in corpore s'est livré mardi à un exercice attendu: la présentation du budget.

Une Ville à l'équilibre

Le Conseil communal a dévoilé mardi le budget 2015. Equilibré, celui-ci prévoit un bénéfice de 298'800 francs, pour quelque 260 millions de charges. L'Exécutif l'a élaboré dans une dynamique de développement et d'innovation, conformément à la devise de son programme politique. Outre la mise en œuvre d'une action phare dans le domaine de la mobilité (voir en page 1), d'importants investissements seront réalisés. Et ce, alors même que la Ville devra faire face l'an prochain à d'importants enjeux et défis.

La réforme de la péréquation intercommunale des ressources, qui doit encore être discutée au Grand Conseil pour une entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2015, génère ainsi une incertitude de taille. «On ne sait pas encore à quelle sauce on sera mangé», souligne le directeur des Finances Fabio Bongiovanni. La Ville s'attend à devoir verser une contribution plus importante au titre de la solidarité entre les communes et ce, sans qu'il soit tenu compte de la prochaine péréquation des charges. Le défi majeur, pour Neuchâtel, sera de faire reconnaître son rôle de centre d'agglomération.

Recettes fiscales

Autre enjeu d'importance, la Ville s'attend à faire face l'an prochain à une diminution des recettes fiscales des personnes morales, de l'ordre de 15 millions. «Cette baisse s'explique par la fluctuation des affaires d'un important contribuable mais découle également de la réforme de la fiscalité des personnes morales, qui diminue progressivement le taux d'imposition», explique Fabio Bongiovanni. En revanche, les recettes des personnes physiques s'annoncent stables, grâce à l'augmentation attendue du nombre des habitants et à l'évolution favorable des revenus imposables. C'est d'autant plus réjouissant que la réforme de la fiscalité des personnes physiques permet de plus importantes déductions fiscales aux familles.

Charges contenues

Dans ce contexte, le budget 2015 est marqué, comme les précédents, par une volonté de contenir les charges. Grâce à une action coordonnée entre les communes et l'Etat, la facture de l'aide sociale devrait ainsi connaître une augmentation modérée de 4%, contre 8% à 10% les années précédentes. La même rigueur a prévalu s'agissant des charges concernant le personnel communal.

Comme prévu, l'année 2015 présente un important effort d'investissement, avec des investissements bruts de 45 millions. «Près de la moitié des crédits ont déjà été acceptés», relève Fabio Bongiovanni. Et de citer les enveloppes accordées pour la restauration de la Collégiale ou le réaménagement des abords du tunnel autoroutier à Serrières. Parmi les investissements qui doivent encore recevoir l'aval du Conseil général figurent notamment la transformation du Temple du Bas ou le réaménagement d'espaces publics à Monruz et à Serrières.

Fortune de 56 millions

La Ville jouit d'une situation financière solide. La fortune nette, en augmentation, se monte à 56 millions, tandis que la dette continue à décroître pour se situer à 313 millions. «Pas moins de 100 millions de francs ont été remboursés ces cinq dernières années», se félicite Fabio Bongiovanni. Sous l'effet des taux très bas, la charge d'intérêts diminuera par ailleurs de près de 12% l'an prochain.

A noter encore que le budget 2015 est marqué par l'introduction de nouvelles normes comptables, qui ont des incidences considérables sur sa présentation et les informations fournies. A terme, les normes MCH-2 apporteront une plus grande transparence et comparabilité financière des activités de la Ville. (ab)

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 4

ADN présente un spectacle de danse porté par les premiers sentiments amoureux

Raide dingue et ça se voit !

Dans le cadre d'« Hiver de Danses », dédié à la danse contemporaine, l'Association Danse Neuchâtel (ADN) propose un deuxième spectacle intitulé « Verknallt ! », que l'on peut traduire par « Raide-dingue ! », ou comment le corps peut exprimer l'état amoureux sous toutes ses formes. Un atelier pour les jeunes danseurs est organisé en introduction au spectacle, afin de créer un contact entre élèves et professionnels de la danse.

Dans cette 4e saison du festival éclaté *Hiver de danses* organisé, par l'Association Danse Neuchâtel, le sentiment est au cœur de la création du collectif bernois Fanta5. Dans *Verknallt !, le* corps devient le baromètre des émotions : genoux tremblants, mains moites, manque d'appétit, rougissements, l'amour donne des ailes et une énergie inépuisable quand il est partagé. Mais quand l'élu-e décline les avances, le monde s'effondre et le corps devient vacillant. « Les sentiments sont très forts quand on est adolescent ; ce spectacle illustre ces sensations que nous avons tous éprouvées quand on était jeune », explique François Nyffeler, cofondateur de l'ADN avec son épouse Josiane Cuche.

Fanta5 est une compagnie émergente dirigée par la chorégraphe bernoise Anna Heinimann et Luzius Engel. « Ils sont six danseurs sur scène, trois couples, à incarner l'amour en théâtre et en mouvements. Car la danse contemporaine a peu à voir avec la danse classique, c'est avant tout des actions très expressives, comme au théâtre ». Un atelier est organisé parallèlement au spectacle. *On vous explique !* est destiné aux jeunes danseurs dès 12 ans. « Cet atelier de médiation participatif a pour but d'initier à la danse contemporaine. La chorégraphe de Fanta5, Anna Heinimann, va expliquer aux participants le processus de création de *Verknallt !* en introduction à la représentation du soir », précise François Nyffeler. Cet atelier se déroule le 15 novembre à la salle Ton sur Ton à La Chaux-de-Fonds, Les inscriptions sont recommandées, via le site d'ADN : www.adn-scene-ouverte.ch ou par email : adn@net2000.ch.

Le sentiment est au cœur de la création du collectif bernois Fanta5. • **Photo : Laila Kammermann**

> **« Genoux tremblants, mains moites, manque d'appétit, rougissements, l'amour donne des ailes et une énergie inépuisable quand il est partagé. »**

Deux représentations de *Verknallt !* sont programmées, les 15 et 16 novembre prochains à l'Espace Danse de la rue de l'Evole à Neuchâtel, dans un lieu intime où le public est proche de la scène et des artistes. L'Association Danse Neuchâtel se veut une plateforme d'échange entre les différentes régions linguistiques de Suisse. « Depuis 1996, nous avons accueilli plus de 100 compagnies de danse à Neuchâtel », relate François Nyffeler. (nh)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition « Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue" » jusqu'au 31 mars 2015. Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h. Lecture publique : lu, me, ve de 12h à 19h / ma, je de 10h à 19h / sa de 10h à 16h. Fonds d'étude : lu-ve de 10h à 12h et de 14h à 19h / sa de 10h à 12h. Salle de lecture : lu-ve de 8h à 22h / sa de 8h à 17h. Espace Rousseau : lu-ve de 9h à 19h / sa de 9h à 17h. Les archives Rousseau sont consultables les me et sa de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Mardi 18 novembre, 12h15, mardi du musée, démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), la prochaine exposition temporaire débutera le 30 novembre 2014. Les salles permanentes du Musée d'histoire naturelle sont ouvertes du mardi au dimanche, de 10h à 18h. Fermé le lundi.

Mercredi 26 novembre, 12h30 et 14h15, rendez-vous nature, « Oh ! L'Escargot ! », film de Daniel Auclair.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 30 novembre 2014, exposition « Après » (peintures récentes) de Jean Lecoultre.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon. Jeudi 13 novembre, 20h15, ciné-club, rétrospective du Vidéo Lab au Japon de la HEAD-Genève, projection de plusieurs courts-métrages. Entrée libre. Jeudi 20 novembre :

- *A 18h15,* inauguration du nouvel accrochage des estampes japonaises de l'exposition « Imagine Japan », suivie d'un apéro. Entrée libre.
- *A 20h15,* « La photographie au Japon : une histoire d'amour complexe », conférence de Philippe Dallais. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 novembre 2014, exposition « L'âme de l'Amérique du Sud » des œuvres des artistes Cesar Carrasco, péruvien, et Juan Rodriguez, vénézuélien. Ouvert du ma au sa de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous au 079 255 03 08.

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

- *Mercredi 19 novembre, 17h-21h, La vie des plantes en hiver – excursion,* une balade en forêt vous emmènera de nuit et par tous les temps à la découverte de nos arbres endormis et de leurs écorces, véritable manteaux sous lesquels circule la vie. En fin d'excursion, une fonde permettra de se réchauffer. Inscription obligatoire au 032 718 23 50.
- *Jusqu'au 8 mars 2015, exposition « Les Champignons de mon jardin ».* Photographies en lien avec la campagne de l'Union suisse des sociétés de mycologie : « Des champignons dans mon quartier ».

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 5

L'actualité culturelle

Spectacle de danse Ibaté

Le Salon du Bleu Café invite le public vendredi 14 novembre à 21 heures à la découverte du spectacle du groupe «Samba de La» de l'association Ibaté formé par Alex Almeida, Adriano Botelho, Paulo Santos, Nildo Gonçalves et Paulo Vinicius. L'association Ibaté a pour but principal de promouvoir les artistes et la musique du monde en Suisse, avec l'organisation de concerts, festivals, et autres événements se rapportant à la culture et à la musique du monde.

Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27, vendredi 14 novembre, à 21 heures. Renseignements complémentaires sur www.ibate.ch.

Spectacle humoristique et Images insolites

Le Théâtre du Pommier invite le public à découvrir deux événements:

- La création théâtrale humoristique «Hold up» de Françoise Gugger, qui se tiendra les mercredi 12 et jeudi 13 novembre, à 20 heures. Que se passe-t-il lorsque trois femmes se retrouvent enfermées dans le coffre d'une banque? Une situation atypique qui nous plonge au cœur d'un autre «secret bancaire»... En tournée en Suisse romande, «Hold up» s'arrêtera deux soirs au Pommier pour faire rire le public des travers de l'humanité en compagnie des comédiennes Rebecca Bonvin, Barbara Firla et Françoise Gugger.
- Insomnies, Photo-club de Neuchâtel, exposition qui se tiendra jusqu'au vendredi 19 décembre 2014, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Le Photo-Club de Neuchâtel entre dans sa 125e année. Ses membres marquent l'événement en parcourant la ville de nuit à la recherche d'images insolites qu'ils adressent au Théâtre du Pommier. Chaque photographe a eu le champ libre pour réaliser une série de prises de vues nocturnes au format carte postale et y associe un message. En couleur ou en noir et blanc, chacun a trouvé une expression photographique originale mise en espace sous la forme d'un nuage de cartes postales. Informations sur www.photoclubneuchatel.ch.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9: création théâtrale «Hold up», les 12 et 13 novembre à 20 heures et «Insomnies… Photo-club de Neuchâtel» jusqu'au 19 décembre 2014. Renseignements: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Le Collectif 440 Hz présente «Colour of Rice» et «Garden Portal» au Théâtre du Pommier

Des musiciens de talent

Révélateur de jeunes talents régionaux, le Collectif 440 Hz propose samedi au Théâtre du Pommier un double concert contrasté entre l'univers minimaliste de la jeune chanteuse folk «Colour of Rice» et celui, plein d'intériorité, de Nicolas Bamberger, dont le piano résonne parfois au beau milieu des rues de Neuchâtel pour le plus grand plaisir des passants.

Nicolas Bamberger nous ouvrira les portes de son jardin secret, «Garden Portal». • Photo: Reto Duriet

Lors de cette soirée, Nicolas Bamberger se produira dans le cadre d'une formation plus vaste, «Garden Portal». Accompagné sur scène de Manuel Linder à la batterie, Fabio Pinto à la guitare et Pierre Kuhtan au violoncelle, le jeune musicien chantera au piano ses dernières compositions: des titres intimistes aux tonalités pop et folk, portés par une voix d'une douceur qui invite à la rêverie, comme une sensation de pieds nus sur l'herbe fraîche.

«Garden Portal» marque un tournant dans l'univers musical de ce Londonien, établi depuis l'âge de huit ans à Neuchâtel. Après des années de piano classique, Nicolas Bamberger fait en effet ses débuts sur scène sous le nom de Bambeat, avec une performance de musique électronique exclusivement live. Il rencontre ensuite le batteur Raphaël Pedroli, avec lequel il signera plusieurs singles électro à succès, dont «Not like you» ou «Her». En parallèle, il entre à la Haute école d'art de Berne en section jazz, comme pianiste et compositeur.

Colour of Rice

Samedi, «Garden Portal» se verra donner la réplique par «Colour of Rice». Sous ce nom de scène se cache une jeune chanteuse bernoise de 19 ans, Rani Bruggmann. Pleine de fraîcheur, elle parcourt les routes avec sa guitare et une envie: créer de la joie et du bonheur. Avec sa voix cristalline et haut perchée, elle distille ses mélodies folk, comme une invitation au voyage. Une soirée découverte avec deux concerts à tarif préférentiel à ne pas manquer! (ab)

«Colour of Rice» et «Garden Portal»: samedi 15 novembre à 20 heures au Théâtre du Pommier. Réservations www.ccn-pommier.ch

Chronique culturelle

A mon père

C'est une histoire de mecs écrite et filmée par une femme. Dans «Deux jours avec mon père», la Vaudoise Anne Gonthier raconte avec sensibilité les retrouvailles d'un fils et de son géniteur à 2'000 mètres au pied d'un glacier. Le père, se sachant atteint d'une tumeur cancéreuse au cerveau, s'enfuit de l'hôpital pour retrouver la montagne et y mourir sereinement. Son fils part à sa recherche et le retrouve au bord d'un petit lac alpin. C'est alors que s'ébauche entre ces deux hommes un dialogue vrai. Le père, entre deux délires, caressant le rocher: «Tu vois, le glacier est passé par-là et a laissé des traces. On ne le voit plus mais il est encore là…» Et de convoquer Ramuz: *«C'est à cause que tout doit finir que tout est si beau. Tâche seulement d'être toujours émerveillé.» Le fils entend et redécouvre ce qui est important dans la vie. Et surtout, il a enfin un échange vrai avec son père!* Ce magnifique film projeté en avant-première dimanche en présence de la réalisatrice et de deux comédiennes neuchâteloises qui figurent dans la distribution – Dominique Bourquin et Nathalie Sandoz – a contribué au succès de la Fête du cinéma. A voir dès aujourd'hui à l'Apollo.

Patrice Neuenschwander

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 6

Publicité

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 7

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Une mobilité à faible efficacité

La découverte de la culture cubaine est une aventure d'une diversité incroyable. Dès que l'on pose le pied sur la plus grande île des Caraïbes, on réalise que le temps s'est arrêté il y a plus de 50 ans. Et c'est particulièrement vrai dans le domaine des transports. A la ville comme à la campagne, les vieilles voitures américaines et les véhicules tirés par des chevaux se partagent les routes en très bonne harmonie.

Que ce soit en ville ou à la campagne, à Cuba, les vieilles voitures américaines cohabitent harmonieusement avec le cheval. • **Photo: sp**

Nous autres Européens sommes interpellés par la cohabitation de ces moyens de transports de notre point de vue plutôt anachroniques. Mais il est toujours intéressant de porter un regard, même amusé, sur ces modes de déplacement qui furent les nôtres il y a encore quelques années. Comparons alors les performances énergétique et environnementale d'un cheval et d'une vielle voiture américaine.

Un ancien camarade d'étude, vétérinaire de son état, m'a rapporté qu'un cheval au travail peut facilement réaliser des transports de personnes sur une trentaine de kilomètres par jour. Pour ce genre d'activité, sa ration alimentaire journalière pourrait être constituée de 12 kilos de foin et de 3 kilos d'orge, ces aliments représentant une énergie de 20'000 kilocalories par jour, soit 23 kWh. Si les mêmes 30 kilomètres journaliers sont parcourus dans une ancienne Buick des années 60, l'énergie dépensée, à raison d'une consommation spécifique de 15 litres aux 100 km, sera de 40 kWh ! La comparaison n'est certes pas très rigoureuse. Toutefois, ce qui reste vrai s'agissant de transporter une ou deux personnes, c'est que le cheval travaille avec un meilleur rendement énergétique que la grosse voiture du siècle passé !

Regardons encore les déchets générés par ces deux modes de déplacement : le pot d'échappement de la voiture crachera très discrètement dans l'atmosphère 10 kilos de CO_2 chaque jour alors que le cheval déversera 20 kilos de crottin quotidiennement sur la chaussée…

Là encore, la comparaison n'est pas rigoureuse. N'empêche que si toutes les voitures du canton de Neuchâtel crottaient sous forme solide leur CO_2 directement sur les routes, les services de voiries de la région auraient la charge d'évacuer des déchets d'un volume total 7 fois supérieur à nos ordures ménagères et représentant une couche de près de 10 centimètres d'épaisseur par année sur l'ensemble des routes du canton !

C.T.

www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Queen Kong Club, concert du groupe Applause (indie, folk, rock), vendredi 14 novembre de 22h à 4 heures. Le producteur de musique chaux-de-fonnier Tenko Texas Seduction jouera en ouverture. Informations sur www.case-a-chocs.ch.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté : du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Lundi 17 novembre à 18h45, La Gondola – DM Surfaces, Coupe NE
A 20h15, Ghost FdU – Casa d'Italia

Football
Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique
Samedi 15 novembre à 17h30, Xamax FCS II – Hauterive, 2e ligue
Stade de la Maladière
Dimanche 16 novembre à 15h, NE Xamax – SR Delémont, Promotion League

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 15 novembre à 11h30, HC Université Neuchâtel – EHC Visp Lions, Moskitos Top
A 17h, HC Université Neuchâtel – HC Franches-Montagnes, 2e ligue
A 20h, HC Université Neuchâtel – HC Vallée de Joux, 1re ligue
Dimanche 16 novembre à 11h15, HC Université Neuchâtel – CP de Meyrin I, Minis A
A 17h, HC Université Neuchâtel – HC Féminin Lausanne, LNC Fém.
Mardi 18 novembre à 20h, HC Université Neuchâtel – HC Moutier, 1re ligue
Mercredi 19 novembre à 20h15, HC Val-de-Ruz – Hockey Club Bulle-Gruyère, 3e ligue
Patinoires du Littoral, Nouvelle halle
Samedi 15 novembre à 17h, HC Université Neuchâtel – Ladies Team Lugano, LNA Fém.
A 20h, Neuchâtel Young Sprinters – HC Vallorbe, 4e ligue
Dimanche 16 novembre à 16h30, EHC Ins – CP Court, 4e ligue

Basketball
Halle de sport de la Riveraine
Samedi 15 novembre à 17h30, Union Neuchâtel Basket – BC Boncourt Red Team, LNA
Salles de la Maladière
Samedi 15 novembre à 9h15, MJ Union Neuchâtel – Vevey Riviera I, Juniors masc.

Volleyball
Salles de la Maladière
Samedi 15 novembre à 14h, NUC IV – VBC Le Locle F2, Juniors Fém.
A 14h30, NUC Volleyball II – Therwil, LNB

Gymnastique
Halle de sport de la Riveraine
Dimanche 16 novembre dès 8h, Gala annuel, Gym Serrières

Unihockey
Salles de la Maladière
Dimanche 16 novembre dès 7h30, tournoi FSG Corcelles-Cormondrèche, M14

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:32 Page 8

Le Service de sécurité urbaine succède au Corps de police

Sécurité renforcée dès 2015

La disparition du Corps de police de la Ville le 31 décembre ne mettra pas la population en danger. Au contraire ! La sécurité sera garantie par une chaîne d'intervenants complémentaires : policiers, assistants de sécurité publique, agents médiateurs et travailleurs sociaux de proximité qui s'efforceront de faire de Neuchâtel une ville sûre. Ce nouveau concept sécuritaire proposé par le Conseil communal après que l'Etat a décidé de « cantonaliser » la police, a eu l'heur de plaire au Conseil général qui l'a plébiscité par 34 voix sans opposition.

Le 1er janvier 2015, le Corps de police aura vécu. La loi cantonale sur la police adoptée la semaine passée par le Grand Conseil n'autorise plus les communes à disposer de policiers. C'est pourquoi le Conseil général a abrogé lundi le Règlement de la Police de la Ville, donnant ainsi son aval à la nouvelle structure mise en place.

Pourquoi pas moins cher ?

Le PLR a salué les mesures prises par le Conseil communal pour garantir la sécurité des citoyens tout en regrettant que la nouvelle structure ne coûte pas moins chère que le Corps de police. Il a par ailleurs déploré que l'Etat se serve dans les poches de la Ville, qui perdra les recettes des radars et devra à terme céder un point d'impôt au Canton.

Diversité bienvenue

Le PS a salué la diversité bienvenue des participants à la chaîne sécuritaire et souhaité une bonne collaboration entre les intervenants communaux et les policiers cantonaux. Il s'est félicité du recours à des agents médiateurs et des travailleurs sociaux de proximité en plus des assistants de sécurité.

PVS également favorable

PVS a également soutenu le dispositif proposé, se réjouissant de l'intervention future d'agents médiateurs formés en complément de policiers dans les endroits chauds de la ville. A l'exception de Monique Silberstein (SolidaritéS) guère enchantée par ce qu'elle a appelé « un délire sécuritaire » qui s'opère au détriment de la sécurité sociale.

Conseil régional de sécurité

Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité, a insisté sur la gouvernance du système de sécurité dans le canton. L'Etat a accepté la création de conseils régionaux de sécurité publique réunissant les responsables de la Police et des communes. Celui de Neuchâtel fonctionne déjà et rassemble, outre la ville, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Hauterive. Il permet à ces quatre communes de garder prise sur la sécurité de leurs concitoyens. Pascal Sandoz a précisé que tous les intervenants de la chaîne sécuritaire travailleraient en étroite coordination, ce qui permettra d'avoir une vision globale de la situation.

Prévoyance garantie

Par 33 voix sans opposition (mais avec trois abstentions PLR), le Conseil général a donné son accord à ce que la Ville garantisse à hauteur de 220 millions de francs les prestations de prévoyance dues au personnel communal et à celui d'entreprises affiliées. Il s'agit d'une étape nécessaire pour atteindre les objectifs fixés en 2008, a expliqué le directeur des Finances Fabio Bongiovanni tout en précisant que les risques de devoir payer cette garantie étaient extrêmement faibles.

Des projets concrétisant l'ouverture au monde

Le Conseil général a accepté par 24 voix contre 9 et trois abstentions un crédit de 300'000 francs sur six ans, qui permettra au Conseil communal de participer à différents projets menés dans le cadre de l'Alliance des Neuchâtel du monde. Le Conseiller communal Olivier Arni a expliqué que « l'engagement de la Ville au sein de cette alliance s'inscrit en complémentarité des engagements déjà existant, tels que les jumelages ». Il a rappelé la nécessité, dans un contexte international tendu, de réaliser des projets concrets permettant de renforcer, à un niveau international, les liens entre les villes et leurs populations.

Non à Ecopop

Nous, Conseil général de Neuchâtel, appelons instamment la population à rejeter massivement l'initiative « Halte à la surpopulation » (ECOPOP) le 30 novembre prochain. Telle est en substance la résolution que le Conseil général a adopté par 25 voix sans opposition mais avec 11 abstentions essentiellement PLR. Avec le PS, auteur de la résolution, la majorité du Conseil général est convaincue que cette initiative représente un péril grave pour la Suisse sur les plans économique, humain et social et n'apporte aucune solution aux problématiques environnementales. Egalement contre l'initiative, le PLR n'a cependant pas voté la résolution. Il n'appartient pas selon lui à une instance communale d'émettre des consignes de vote sur un objet fédéral.

Dès le 19 janvier, les appels pour les urgences vitales et la médecine de garde aboutiront à la nouvelle centrale de tri téléphonique à Lausanne.

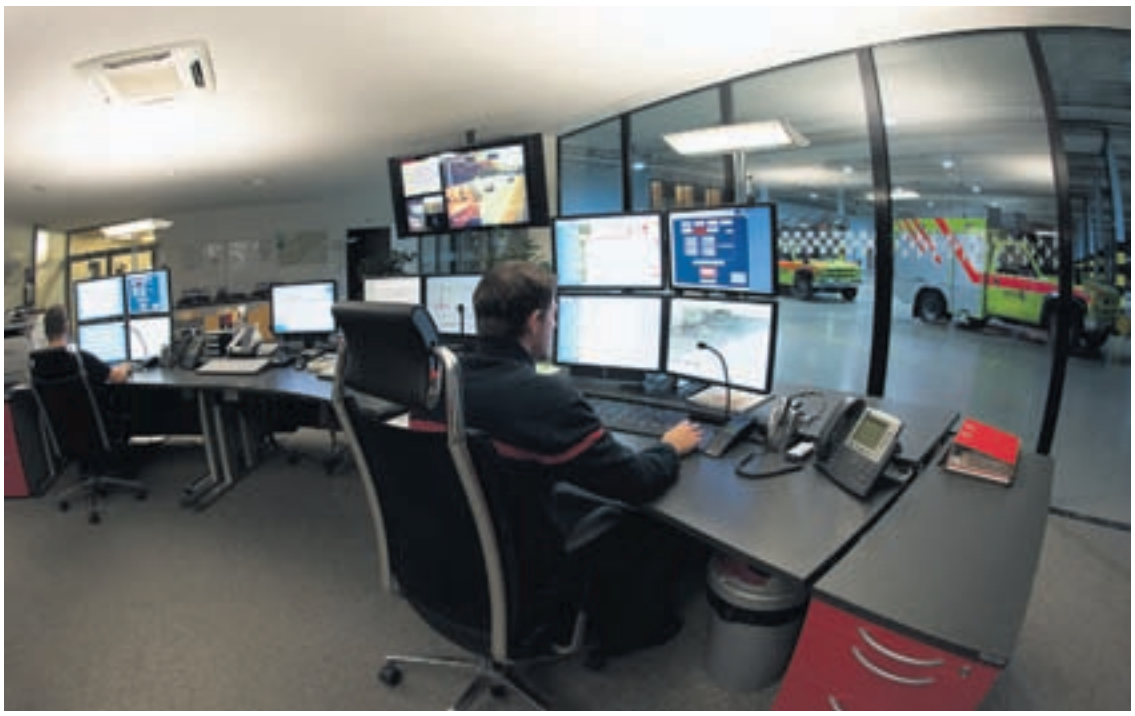

Le transfert du 144 sur Vaud s'accompagne

Vers une mei

Un an après le rejet du référendum, l'externalisation du 144 est à bout touchant. Dès la mi-janvier, les appels sanitaires urgents n'aboutiront plus à la police cantonale ni au Service d'incendie et de secours, mais seront réceptionnés à Lausanne par des régulateurs professionnels, au sein de la centrale de la Fondation urgences santé (FUS) du canton de Vaud. En parallèle, le système des gardes médicales a été entièrement repensé dans le canton, afin de décharger les urgences des cas « bagatelle ».

Le transfert du 144 s'accompagne donc d'une réforme majeure de l'ensemble du domaine des urgences, menée par la Société neuchâteloise de médecine en étroite collaboration avec Hôpital neuchâtelois (HNE). « C'est une réponse concrète au mécontentement grandissant des

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:34 Page 9

Le concept de proximité cher au Corps de police sera notablement renforcé dans l'organisation sécuritaire qui verra le jour le 1er janvier prochain. • **Photo: archives**

pagne d'une réorganisation des gardes médicales

eilleure prise en charge des urgences

Neuchâtelois, qui se plaignent de temps d'attente beaucoup trop longs aux urgences », a souligné vendredi devant la presse le ministre de la santé Laurent Kurth. Grâce au transfert du 144 et à la réorganisation des gardes médicales, « les patients trouveront désormais une prise en charge beaucoup plus satisfaisante », a-t-il assuré.

Meilleur tri en amont

Le transfert du 144 sera effectif dès le 19 janvier à midi. Les appels seront traités par des professionnels de la médecine de premier recours – ambulanciers, infirmiers – formés par la FUS à l'assistance par téléphone, à la gestion des mots clés et au tri. Cette meilleure évaluation en amont devrait permettre de réduire de 30% le nombre d'interventions d'urgence.

Les opérateurs engageront par ailleurs en direct l'une des douze ambulances qui seront réquisitionnées à cet effet dans le canton, ce qui devrait permettre de gagner de précieuses minutes en cas d'urgence vitale. Aujourd'hui, il peut en effet arriver que l'appel passe de la police cantonale au SIS, puis aux ambulances Roland.

Nouveaux numéros

La centrale lausannoise réceptionnera également les appels au nouveau numéro mis sur pied pour accéder aux services de garde : le **084 134 134.** « La population doit prendre l'habitude de le composer », souligne le médecin cantonal Claude-François Robert. Les gens se rendant de moins en moins chez le médecin, les services d'urgences des hôpitaux sont en effet saturés de cas qui ne sont pas de leur ressort.

La réorganisation des gardes médicales vise non seulement à désengorger les urgences, mais aussi à renforcer l'attractivité de la médecine de premier recours dans le canton face à la pénurie annoncée. En semaine, les médecins de garde seront disponibles durant la journée à leur cabinet. Les opérateurs auront accès à leur agenda pour fixer directement les rendez-vous en fonction de l'urgence du cas.

Maisons de garde

De 19 à 22 heures en semaine et de midi à 21 heures le week-end, les médecins de garde consulteront dans les « Maisons de garde » ouvertes dans les hôpitaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet. Ils n'auront plus de nuit à faire. Le piquet sera assuré par les hôpitaux. Quant aux visites à domicile, elles seront désormais effectuées par une entreprise privée, « Médecins du Jura ». (ab)

Le bon réflexe

Une campagne d'information a été lancée pour sensibiliser la population aux bons numéros à composer en cas d'urgence, soit :

- le **144** pour les urgences vitales
- le **0848 134 134** pour les services de garde
- le **032 713 38 48** pour la hotline pédiatrique. Gérée aujourd'hui par l'hôpital et régulièrement saturée, cette ligne aboutira dès mars à la centrale de tri de Lausanne.

Des autocollants et de petites cartes rappelant ces trois numéros sont à disposition dans tous les cabinets médicaux et pharmacies du canton.

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 10

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste
Politique de sécurité: Proche de la population

Mouhamed Basse: Avec la loi sur la police neuchâteloise (LPol) qui entre en vigueur dès 2015, le Conseil communal se devait de repenser sa politique de sécurité. Résultat final: un rapport dense, équilibré que le groupe PS salue. Nous insistons auprès du Conseil communal afin qu'une bonne collaboration s'établisse avec la Police neuchâteloise, collaboration qui est garante d'une cohésion sociale que le parti socialiste défend. Le point important de cette politique de sécurité est le rapprochement avec la population. Notre groupe se plaît à relever la présence de médiateurs et de travailleurs sociaux de proximité. Nous veillerons à ce que le dialogue établi ainsi avec la population permette à cette dernière de se sentir effectivement en sécurité. Dans les quartiers, nous nous réjouissons de l'engagement d'assistants de sécurité publique pour leur rôle de prévention et de soutien. La vie nocturne en ville de Neuchâtel apporte son lot de convivialité mais aussi de désagréments. Notre groupe reste persuadé que ces médiateurs et travailleurs sociaux représentent une bonne solution pour intervenir sur des sites réputés problématiques. A des heures tardives durant le week-end, notre groupe pense que même si la police neuchâteloise fera son travail d'intervention dans les cas compliqués, les noctambules mal intentionnés sont plus disposés à écouter et dialoguer avec les médiateurs et travailleurs sociaux. Raison pour laquelle le parti socialiste souhaite la présence de ces agents de médiation la nuit, en particulier à la sortie des discothèques. La flexibilité dans l'utilisation de ces agents de médiation sera un atout dans la réussite de cette politique de sécurité.

Dans le cadre de la politique de sécurité future, le groupe socialiste se plaît à relever la présence de médiateurs et de travailleurs sociaux de proximité.

Groupe PLR
Sécurité en ville

Alexandre Brodard: Vu la reprise de l'ensemble des activités de police par la police cantonale au 1er janvier 2015, selon le vœu – ou plutôt le dictat – de nos autorités cantonales, nous n'avons pas eu d'autre choix que d'accepter, non sans regrets, l'arrêté abrogeant le corps de police de la Ville de Neuchâtel. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur. En effet, après de longues années de bons et loyaux services d'un corps de police directement aux ordres des autorités de la Ville, il n'est forcément pas évident de perdre les commandes et devoir céder à d'autres cette tâche importante. Ce d'autant plus que le Canton ne s'est pas gêné, une fois de plus (!), de puiser au passage dans les caisses de la Ville environ un million de francs annuels de plus que nécessaires à l'accomplissement de ses tâches de police en s'octroyant les rentrées des amendes radars.

Le groupe PLR attend à présent de la police cantonale des prestations de qualité et une présence régulière sur le terrain, y compris la nuit, non pas pour amender mais pour garantir la sécurité de ses concitoyens. Nous serons particulièrement attentifs aux mesures prises pour garantir l'ordre public et celles visant à lutter contre la criminalité et l'explosion du trafic de drogue au centre-ville. Vu le nombre de trafiquants encore présents actuellement, force est de constater que ce problème n'est pas encore réglé à satisfaction. Et tant que ceux-ci hanteront les rues de notre ville en quête de consommateurs potentiels, nous considérerons les mesures prises comme insuffisantes et exigerons des résultats.

Finalement, notre groupe salue l'accent mis sur les missions de proximité dans le cadre de la réorganisation de la sécurité en ville de Neuchâtel. Nous attendons des agents de sécurité, de proximité et autres médiateurs qu'ils soient à l'écoute des citoyens et des commerçants, et qu'ils mettent tout en œuvre pour satisfaire à leurs attentes.

Groupe PopVertsSol
La retraite par capitalisation: une prise d'otage déguisée

Julien Binggeli: Le groupe PopVertsSol s'est penché ce lundi sur le rapport du Conseil communal visant à octroyer des garanties pour les prestations de prévoyance au personnel des entreprises affiliées à prévoyance.ne et dépendant de la Ville. L'octroi de ces garanties et leur ampleur, qui se chiffre en dizaines de millions de francs, nous fait prendre conscience des risques ainsi assurés et de la possibilité de voir la Ville être proprement mise à terre financièrement s'ils se réalisaient.

Cet état de fait nous permet d'attirer l'attention sur la véritable prise d'otage exercée par le système de prévoyance retraite par capitalisation en Suisse, non seulement sur les collectivités publiques, mais également sur les assurés, donc l'ensemble des salariés.

L'assurance vieillesse et survivants (AVS) repose sur le principe de la répartition qui fait que les actifs d'aujourd'hui paient les rentes des retraités actuels. Ce système simple, tant dans son mode de gestion, que dans son principe, a fait la preuve de sa solidité à travers le temps, ceci depuis son introduction en 1948. Il repose sur le principe de la solidarité intergénérationnelle et possède une base égalitaire quant au montant des rentes octroyées.

Le IIe pilier, fondé quant à lui sur le principe de la capitalisation, est inégalitaire de par le simple fait qu'il privilégie les revenus les plus élevés, mais expose de surcroît les assurés aux fluctuations boursières, ceci sans même parler de l'absence de contrôle que les travailleurs peuvent avoir sur la manière dont est investie leur prévoyance professionnelle. Aux Etats-Unis, les faillites retentissantes de grandes entreprises capitalistes, comme celle d'Enron en 2001, ont mené à la ruine les salariés dont l'épargne-retraite y avait été investie. Il est bon de rappeler à cet égard que les capitaux du IIe pilier accumulés en Suisse s'élèvent aujourd'hui à près de 700 milliards de francs, plus que l'ensemble de la richesse produite dans notre pays sur une année (PIB 650 milliards de dollars), de quoi attirer et attiser les convoitises et le déchaînement des pratiques spéculatives.

Il est temps de réaffirmer la volonté de la gauche de lutter pour voir disparaître ce système fondé sur les trois piliers au bénéfice du renforcement exclusif de l'AVS qui, à l'heure actuelle, ne remplit toujours pas son mandat constitutionnel de couverture des besoins vitaux des travailleuses et travailleurs retraités.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Mme et MM. Béatrice Haeny (PLR), Julien Spacio (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc). M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 11

A propos...

Plus de ponts !

Il est frappant combien la jeunesse d'aujourd'hui cite volontiers John Fitzgerald Kennedy comme la personnalité qui a eu une grande influence sur l'histoire contemporaine. Son accession à la présidence des Etats-Unis ne marque-t-elle pas les balbutiements de ce qui représente de nos jours l'essentiel… la communication ? Il est pourtant de notoriété publique que l'intéressé n'a pas un bilan politique modèle, mais il a su à bon escient mettre en valeur ses actions et s'entourer de personnes à la créativité sans limite. En cette période de commémoration du 25e anniversaire de la chute du mur de Berlin, nous souhaitons davantage mettre en évidence le rôle joué par Mikhaïl Gorbatchev pour la libéralisation économique, culturelle et politique. Alors qu'il visitait officiellement la Chine, en 1989, il avait notamment déclaré à propos de la grande muraille «Bel ouvrage, mais il y a trop de murs entre les hommes»… Un signe prémonitoire !

Rémy Voirol

Rercherche d'un studio ou chambre indépendante

Bourse de Cordoba

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel cherche

à loger pour une durée de six mois (janvier à juin 2015)

une étudiante de 28 ans de Cordoba (Argentine) à qui la Ville de Neuchâtel a accordé une bourse pour parfaire ses études musicales.

Un studio ou une chambre indépendante avec part à la cuisine pourrait convenir. Loyer payé par la Ville

Les offres écrites sont à envoyer au plus vite à la Direction de la culture, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

RECIF fête ses 20 bougies

Programme des festivités

L'Association neuchâteloise RECIF fête ses 20 ans, différentes manifestations se dérouleront

du 13 novembre au 17 novembre 2014.

Voici le calendrier détaillé des événements qui auront lieu au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel :

Jeudi 13 novembre
- *Dès 18 heures :* Vernissage de l'exposition «Derrière la migrante, la Femme», photographies et récits de vie.
- *A 18h30 :* Table ronde : «Parler de migration féminine, quel impact politique ?»
- *Dès19h30 :* Apéritif offert par l'Office neuchâtelois de la politique familiale et de l'égalité.

Vendredi 14 novembre
- «Découverte des saveurs du monde»: apéritif dînatoire pour les invité-e-s officiel-le-s. Sur invitation.

Samedi 15 novembre
- Théâtre Frenesí, spectacle et ateliers pour enfants et adultes.
- *A 14h30 :* Spectacle «Des mots plein les poches», avec Teresa Larraga.
- *De 16h à 17 heures :* Ateliers enfants et animation adultes.

Dimanche 16 novembre
- *Dès 14 heures :* Fête des pionnières, réservée aux femmes de RECIF et leurs enfants. Concert de l'ensemble vocal Evelles, goûter canadien.

Lundi 17 novembre
- *A 19 heures :* «Lundi des mots» autour de l'exposition «Derrière la migrante, la femme» en présence des participantes. Lecture d'extraits et échanges.

Renseignements complémentaires sur www.recifne.ch

Saison des contes

Matinées dominicales au Musée d'histoire naturelle

L'Atelier des musées et les conteuses de La Louvrée invite le public, petits et grands, à assister aux matinées dominicales de contes qui se tiendront, à 10h30, au Musée d'histoire naturelle, les

16 novembre
Michèle Brandt et Niseema Nicolet

23 novembre
Ann Robert et Claudia Perrenoud

30 novembre
Michèle Brandt et Geneviève Botteron

Renseignements complémentaires sur www.atelier-des-musees.ch. Entrée libre.

Ateliers des musées

Dès le 12 novembre 2014, les prochains ateliers proposés par l'Atelier des musées se tiendront selon l'agenda suivant :

Au Musée d'ethnographie
Atelier «Bonne fin d'année !»
- mercredi 10 décembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.
- mercredi 17 décembre, de 14h à 15h30, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Atelier «T'as de beaux yeux, tu sais ?!»
- samedi 14 février 2015, de 10h à 12 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Au Jardin botanique, à l'espace Fleur bleue
Atelier «A la découverte des épices»
- mercredi 12 novembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.
- mercredi 26 novembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch, tél. 032 717 79 18.

Café scientifique

Débat

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat à «Surpoids : le marketing dans la balance». Cette rencontre aura lieu

mercredi 19 novembre,
de 18h à 19h30
Université de Neuchâtel,
av. du 1er-Mars 26, cafétéria

En Suisse, plus de deux personnes sur cinq sont en surpoids. Les pays européens suivent une progression similaire à celle des Etats-Unis en matière de surcharge pondérale, mais avec un décalage temporel. Ce problème de société risque donc de s'aggraver. Comment infléchir la tendance ? Quelles stratégies les instances publiques peuvent-elles mettre en œuvre ? La communication et le marketing, parfois décriés, peuvent-ils jouer un rôle dans la lutte contre le surpoids ? Différents acteurs dans le domaine de la santé publique, de la communication et du marketing, ainsi que dans la protection des consommateurs viennent apporter leur éclairage et répondre aux questions du public.

Renseignements : tél. 032 718 10 40. Entrée libre. www.unine.ch/cafe scientifique

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 12

La chronique de...

Neuchâtel : la plus belle ville du monde ?

Piparo

Sachant que désormais Piparo habitait Neuchâtel, un ami français lui disait récemment, au téléphone, qu'il avait lu quelque part que c'était la plus belle ville du monde. Piparo en avait été un peu flatté, mais surtout surpris. La plus belle ville du monde, vraiment ? Ayant beaucoup voyagé, il se disait qu'il n'irait sans doute pas jusqu'à affirmer cela, néanmoins il se sentait heureux, et presque fier, que Neuchâtel fût très belle et qu'elle était certainement, quant à la qualité de vie qu'on y trouvait, la meilleure ville de Suisse romande.

Piparo y était domicilié depuis six mois seulement et il en avait eu très vite la certitude. C'était sans doute le privilège d'une petite ville : les gens lui paraissaient plus courtois et moins stressés qu'ailleurs – même si la moitié d'entre eux marchait dans la rue le nez sur un smartphone. Piparo, lui, se déplaçait de préférence le nez en l'air, regardant les admirables bâtisses, nombreuses dans la ville, et consacrant aussi à sa vieille habitude, un peu absurde mais pour lui essentielle, de chercher à savoir à quoi rêvent les nuages…

Il y avait en Europe une ville rose : Toulouse ; une ville blanche : Lisbonne ; et désormais, pour Piparo, une ville jaune : Neuchâtel. Et il l'aimait.

Un détail que j'ai oublié : Piparo vivait en chaise roulante.

Le jour de son arrivée à Neuchâtel, après quinze mois d'hospitalisation en Suisse allemande, Piparo et l'un de ses siens amis – qui était aller le chercher à la clinique, l'avait ramené et effectué tout son déménagement – furent gratifiés d'une contravention de cent francs pour s'être garés dans la zone piétonne où vivait Piparo. Celui-ci, sur sa chaise, alla voir l'agent coupable de cette indélicatesse. Il lui fut expliqué que le véhicule ne portant pas le macaron « handicapé », il y avait infraction. De plus le conducteur dudit véhicule avait omis de se rendre auprès de la Police où il aurait obtenu une autorisation provisoire. Cependant le gendarme eut pour Piparo une parole de bienveillance : il n'était pas, lui, Piparo, responsable de l'infraction, c'était le propriétaire dudit véhicule. Piparo tenta vainement une négociation : caparaçonné de sa rigidité réglementaire, le représentant de l'ordre resta de marbre.

Cet incident n'empêcha pas Piparo, qui n'était pas rancunier, de très vite s'amouracher de son nouveau lieu de vie. Il aimait grimper jusqu'à la Collégiale, boire un verre sur une terrasse de la place du Marché ou de la rue du Coq-d'Inde, ou encore flâner au bord du lac – bien plus beau que le Léman, se disait-il… Et même lorsque l'automne apporta ses brumes, Piparo eut l'impression qu'elles habillaient « sa » ville d'une poésie nouvelle, un peu nostalgique…

Oui, Neuchâtel était presque la plus belle ville du monde.

Pierre-Pascal Rossi

A travers l'histoire

Au fond du vallon de Serrières coule une petite rivière longue de 600 mètres, dont la source vauclusienne est encore visible aujourd'hui. Son débit constant en fait un cours d'eau idéal pour y placer des industries utilisant l'énergie hydraulique. Une papeterie en profite dès le XVe siècle et l'entreprise Suchard s'y installe en 1826. L'intense activité industrielle du lieu n'empêche pourtant pas la poésie, comme le prouve la description de cette source par Suchard dans une plaquette commémorative en 1926 : « Elle est l'Idylle, le Mystère adorable, la Fontaine fraîche, l'Urne intarissable tendrement penchée pour apaiser la soif des hommes...» Photographie anonyme, 1899, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 13

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philippe Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burkhardt Partner SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de l'usine (construction d'un nouveau bâtiment de production), article 15574 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Baxter BioScience Manufacturing Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 7 novembre au 8 décembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Hamdin Maksuti, architecte à Neuchâtel (Forbat SA), d'un permis de construire pour la rénovation de l'immeuble, la démolition des combles et la création de deux appartements en attique 77-79, rue des Parcs, articles 5140 et 5141 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 7 novembre au 8 décembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Samir Chennit, architecte à Neuchâtel (EC Architectes), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble de 8 appartements avec garage collectif – adaptation d'un projet au bénéfice d'une sanction préalable – à l'Avenue des Alpes, article 16234 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Fredj Mahfoudh. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour l'assainissement énergétique de l'enveloppe, le remplacement de deux lucarnes et la création d'une baie vitrée 34, rue de Monruz, article 2467 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Wincasa Services immobiliers. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société Helion Solar, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques dans le jardin 5, chemin des Pavés, article 6584 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur David Berthoud. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2014, délai d'opposition.

6e rencontre sportive des clubs services neuchâtelois

Remise du chèque aux Cartons du Cœur

La 6e rencontre sportive des clubs services neuchâtelois s'est tenue samedi 1er novembre 2014 dans l'après-midi. A cette occasion, un tournoi de handball, en collaboration avec le club de Handball de Neuchâtel, a été organisé par le Service des sports à la salle de la Riveraine. Dix clubs services ont pris part à cet événement, mais onze clubs - Lions Club Neuchâtel, Lions Club Tandem, Leo Club Neuchâtel, Zonta, Soroptimistes, Rotary Club Neuchâtel, Rotaract, Table Ronde N°6, Kiwanis Jeunes-Rives, Jeune Chambre Internationale et Panathlon - se sont acquittés de la finance d'inscription d'un montant de 500 francs. A l'issue de la journée, une somme de 5'500 francs a été versée aux Cartons du Cœur.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- portant abrogation du Règlement du corps de police, du 11 juin 1990,
- concernant l'octroi d'une garantie des prestations de prévoyance dues au personnel des entreprises et corporations affiliées à prévoyance.ne et dépendant de la Ville de Neuchâtel,
- concernant une demande de crédit pour la conduite de projets avec les villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du monde,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 10 novembre 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 5 janvier 2015.

Neuchâtel, le 12 novembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, **Christine Gaillard**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Echos

■ Vendredi 7 novembre, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités à la soirée d'ouverture de la 22e édition de la Fête du Cinéma, à Neuchâtel.

■ Vendredi 7 novembre, M. Dimitri Paratte, président du Conseil général, a représenté les Autorités à la soirée de soutien 2014 de l'Association Imbewu-Suisse, à Neuchâtel.

■ Samedi 8 novembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'action sociale, a apporté le message des Autorités à l'occasion du 50e anniversaire du Centre Social Protestant, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Christine et Marcel Cornuz-Schäring, Monique et Jesus Gonzales-Eisenegger, Regina et André Zysset-Tobler, Elisea et Jose Garcia Escalera-Gutierrez de Paz, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage et à Mme et M. Odette et Laurent de Coulon-Amann, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, et à Mme Elisabeth Junod, à l'occasion de son entrée dans sa 104e année.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Yvan Pauchard, architecte à Meyriez (Atelier d'architecture Pauchard & Schouwey SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'immeuble avec surélévation d'une annexe et création de places de parc 30, rue du Verger-Rond, article 6160 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Messieurs Afrim Kasapi et Arben Hajda. Les plans peuvent être consultés du 14 novembre au 15 décembre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:05 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 novembre 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SAMBA
6e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45, 18h15, 20h45.
De Eric Toledano.

LA LÉGENDE DE MANOLO – 3D
5e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Jorge R. Gutierrez.

ANNABELLE
6e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
De John R. Leonetti.

LES ÂMES NOIRES
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO it s-t fr/all di 11h.
De Francesco Munzi.

APOLLO 2

BOUBOULE
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 20h30.
De Bruno Deville.

LA BANDE DE CANAILLES
1re semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Veit Helmer.

LE SEL DE LA TERRE
5e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF et VO s-t fr me au ma 18h.
De Wim Wenders.

INTERSTELLAR
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h30.
Arcades: VF me au ma 17h, 20h30. Bio: VF me au ma 14h30. VO angl. s-t fr/all me au ve, di/lu 20h.
De Christopher Nolan.

DEUX JOURS AVEC MON PÈRE
2e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
Apollo 3: VF me au ma 18h, 20h15. VF je/ve, lu/ma 15h30.
De Anne Gonthier.

APOLLO 3

OPÉRATION CASSE-NOISETTE (2D)
12e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Peter Lepeniotis.

LE LABYRINTHE
6e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h30, ve/sa 22h45.
De Wes Ball.

YO SE DE UN LUGAR
2e semaine. Pour tous.
VO esp. s-t fr/all di 10h45.
De Beat Borter.

ARCADES

LES BOXTROLLS – 3D
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h.
De Anthony F. Stacchi.
Rex: 2D, VF sa/di 13h30. De Graham Annable.

BIO

LES PONTS DE SARAJEVO
1re semaine. 16 ans. sug 16 ans.
VO s-t fr sa 20h15.
De Ursula Meier.

MAGIC IN THE MOONLIGHT
4e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45.
De Woody Allen.

REX

PARADISE LOST
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au di, ma 20h30. VO angl. s-t fr/all je, lu 20h30.
De Andrea Di Stefano.

NATIONAL GALLERY
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ve, lu/ma 14h30.
De Frederick Wiseman.

LES APPARENCES
6e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
De David Fincher.

LE PASSEUR
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h. VF sa/di 15h30.
De Phillip Noyce.

STUDIO

UNE NOUVELLE AMIE
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 18h, 20h30.
De François Ozon.

JOHN WICK
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De David Leitch.

L'instantané de Stefano Iori...

... collectionneur de vignettes depuis 1999

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

SOS Futures Mamans (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3e étage) permanence téléphonique 032 842 62 52, ouverture du centre lundi 14h30-17h, jeudi 14h30-17h.

Tourisme neuchâtelois-Littoral, Hôtel des Postes (rez-de-chaussée, aile Est, entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-vendredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 16 novembre 2014

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert. Garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 13.11, 10h, méditation, salle du refuge. Di 10h15, culte avec sainte cène, M. J.-L. Parel.

Nord:

Ermitage: di 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Chaumont: di 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 15.11 à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 15.11 à 17h messe; di 10h15 messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 15.11 à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 15.11 16h30, messe en croate; di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di, 10h, messe.

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di, 10h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:
Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Nadja Hofmann, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

MA
Audois Cuisines
Cuisines - Accessoires - Electroménager
NOUS SERONS PRÉSENTS AU SALON LES 13, 14, 15 ET 16 NOVEMBRE
Val-de-Ruz
expo
Stand 39
jeudi 17h30 - 21h
vendredi 17h - 22h
samedi 11h - 22h
dimanche 10h - 18h
www.audois-cuisines.ch

Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA
www.navig.ch
Café Tribolo
CHF 4.- un café + un Tribolo
Sur le Ville d'Estavayer
Au port de Neuchâtel
Bar ouvert 7/7 jours
TRIBOLO
Loterie Romande

No34_12_11_2014.qxd:vivre_la_ville 11.11.2014 15:06 Page 16

Les jeunes et les écrans au centre de la première Journée cantonale pour la prévention

« Les comportements sont en cause »

Dans le cadre de la première Journée cantonale pour la prévention « les jeunes et les écrans », plus de 150 professionnels des milieux scolaires se sont réunis la semaine passée afin de réfléchir à la manière dont les technologies de l'information et de la communication influencent la vie et le développement des jeunes et ce que cela implique pour l'école. Cette journée de conférences, d'ateliers et d'information était organisée par le Réseau Neuchâtelois d'écoles en santé et le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES), en collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) et le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Rencontre avec l'un des intervenants, Sébastien Gendre, responsable du Département Prévention et Formation au sein de l'ONG Action Innocence à Genève.

Les adultes font preuve de naïveté en pensant qu'en installant un contrôle parental cela suffit à protéger leur enfant.

Quel est le but d'une journée de prévention à l'intention des professionnels de l'école ?

Nous sommes tous concernés par l'impact des technologies, qu'on soit un professionnel, un parent, un citoyen, un ado ou un enfant. Action Innocence est déjà actif depuis quelques années auprès des jeunes dans les établissements scolaires. L'idée de cette journée est de nous adresser au public qui doit être le plus convaincu de réfléchir à cette thématique et d'intégrer cette dimension numérique, c'est-à-dire les professionnels de l'école. Car à partir du moment où les élèves vivent des situations difficiles, ils s'adressent aux adultes, et si ceux-ci ne sont pas préparés ni outillés, la réponse ne sera jamais adéquate. Cette journée se veut dans le concret : former, informer, sensibiliser, réfléchir, repenser les stratégies. Mais l'idée n'est pas de faire de tous les adultes des spécialistes de la technologie !

Quels sont les outils que vous donnez aux professionnels ?

Comme je disais ce matin dans le cadre d'un atelier : Qu'est-ce que je rêverais d'être le Betty Bossi de la prévention pour pouvoir vous donner des recettes et éditer un bouquin qui dit comment faire ! Dans la réalité, il n'y a pas de règles toutes faites à appliquer ou de charte magique. Il faut avant tout être à l'écoute, faire preuve de curiosité, et s'intéresser à cette thématique afin de pouvoir tisser des liens avec les jeunes. Notre travail s'arrête à l'entrée de la famille et des établissements scolaires, car chaque école a ses spécificités, son équipe, son règlement. Le partenariat avec les parents et les enseignants est primordial.

Action innocence se rend dans les écoles depuis une dizaine d'années pour informer les élèves sur les dangers des nouvelles technologies. A quels cas êtes-vous confronté ?

L'année passée, nous avons rencontré 28'000 élèves entre la 5e et la 11e Harmos à travers toute la Suisse romande. Il y a une demande constante, car la question de la prévention a pris de l'ampleur. Mais nous ne parlons plus de dangers, mais de risques ! On est entré dans une logique de réduction des risques, car le principe de la prévention c'est : « La personne la plus apte à se protéger, c'est l'utilisateur. »

La pédophilie et de la cyberprédation continuent à exister sur la toile, mais nous sommes surtout confrontés à des cas d'atteinte à l'honneur, d'atteinte à l'intégrité, aux insultes ou aux rumeurs. Avec les jeunes, nous abordons des problématiques comme le cyberharcèlement ou la confrontation aux images violentes, mais toujours avec cet angle « développement de l'esprit critique et développement de la capacité à faire des choix ». Les problèmes ne sont pas posés par internet, par les tablettes ou par les smartphones, mais par les comportements ! Les adolescents ne sont pas toujours très au clair entre ce qui est du domaine de l'intime et du domaine du public. Avant d'envoyer une photo de lui dénudé, un jeune doit se demander : est-ce que j'ai conscience de ce que je suis en train de faire ? Il faut savoir qu'en Suisse, on est responsable pénalement de ses actes à partir de 10 ans.

Finalement, qui sont les plus naïfs vis-à-vis des risques sur internet, les adultes ou les jeunes ?

Je ne sais pas qui sont les plus naïfs, ce qui est sûr, c'est que nous avons des choses à faire ensemble. Nous, adultes, nous devons faire l'éducation numérique de nos enfants, et eux peuvent faire notre éducation au numérique. Parfois, les adolescents ont une vision plus claire des enjeux que les adultes. Ceux-ci font quelquefois preuve d'une sorte de naïveté, par exemple quand ils pensent qu'en installant un contrôle parental sur une machine, cela suffit à protéger leur enfant. Mais un jeune peut aussi se montrer naïf, par exemple dans le cadre d'un jeu en ligne où il va donner des indications personnelles aux autres joueurs en pensant que cela va améliorer son taux de popularité. Ce sont toutes ces mécaniques-là qui sont en jeu.

Nadja Hofmann

Un projet cantonal de prévention

Le Département de l'éducation et de la famille développe actuellement un projet cantonal de prévention de la violence pour les enfants et les jeunes sous la coordination du Délégué à la jeunesse. Ce projet a pour but d'améliorer l'efficacité des actions de prévention auprès des familles, au sein des écoles et dans l'espace social, avec une attention particulière à l'utilisation des technologies et des médias sociaux. « L'idée est d'harmoniser ces pratiques et d'avoir une offre qui s'adresse à tous les élèves du canton. C'est un exemple très positif », souligne Sébastien Gendre, responsable du Département Prévention et Formation au sein de l'ONG Action Innocence à Genève.

www.actioninnocence.org